

**PROJET DE FEUILLE DE ROUTE POUR LE DÉVELOPPEMENT D'ÉVALUATIONS DE STRATEGIES DE GESTION (MSE)
ET DE RÈGLES DE CONTRÔLE DE L'EXPLOITATION (HCR)**

(Proposition soumise par les États-Unis et l'Union européenne)

Calendrier sur cinq ans visant à développer des stratégies de capture pour les stocks prioritaires identifiés dans la Rec. 15-07 (germon de l'Atlantique Nord, espadon de l'Atlantique Nord, thon rouge de l'Atlantique Est et Ouest et thonidés tropicaux), sur la base de la réponse du SCRS à la Commission en 2016.

	<i>NALB</i>	<i>BFT</i>	<i>NSWO</i>	<i>Tropicaux</i>
2015	- La Commission a établi des objectifs de gestion dans la Rec. 15-04.			
2016	- Le SCRS a évalué un ensemble de règles de contrôle de l'exploitation (HCR) potentielles par le biais d'une évaluation de la stratégie de gestion (MSE). - La Sous-commission 2 a identifié des <u>indicateurs de performance</u> .			- La Commission identifiera des indicateurs de performance
2017	- Le SCRS évaluera les performances des HCR potentielles par le biais d'une MSE, à l'aide des indicateurs de performance élaborés par la Sous-commission 2. - <u>Le SWGSM examinera et proposera des HCR à la Commission.</u> - La Commission sélectionnera une HCR potentielle et adoptera une HCR avec un TAC associé à la réunion annuelle.	- Le <u>SCRS</u> évaluera un ensemble de HCR potentielles par le biais d'une MSE. - Le Groupe de travail permanent de l'ICCAT dédié au dialogue entre halieutes et gestionnaires des pêcheries (SWGSM) identifiera un niveau acceptable quantitatif de probabilité d'atteindre et/ou de maintenir les stocks	- Le SWGSM identifiera un niveau acceptable quantitatif de probabilité d'atteindre et/ou de maintenir le stock dans la zone verte du diagramme de Kobe et d'éviter le point de référence limite. - Le SWGSM identifiera des indicateurs de performance. - Le SCRS réalisera une évaluation des stocks. [...].	- Le SWGSM identifiera un niveau acceptable quantitatif de probabilité d'atteindre et/ou de maintenir les stocks dans la zone verte du diagramme de Kobe et d'éviter le point de référence limite. - Le SCRS <u>examinera les indicateurs des</u>

	<i>NALB</i>	<i>BFT</i>	<i>NSWO</i>	<i>Tropicaux</i>
		<p>dans la zone verte du diagramme de Kobe et d'éviter les points de référence limites.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le SWGSM identifiera des indicateurs de performance. - Le SCRS réalisera une évaluation des stocks. 		<p><u>performances pour le YFT, SKJ et BET.</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - <u>Commencer le développement de la MSE pour le YFT/SKJ/BET.</u>
2018		<ul style="list-style-type: none"> - Le SCRS évaluera les performances des HCR potentielles par le biais de la MSE, à l'aide des indicateurs de performance élaborés par le SWGSM ou la Sous-commission 2. - La Commission sélectionnera une HCR potentielle et adoptera une HCR avec un TAC associé. 	<ul style="list-style-type: none"> - Le SCRS révisera les indicateurs de performance. 	<ul style="list-style-type: none"> - Le SCRS réalisera une évaluation du stock de thon obèse. [...]. [...] [...]
2019			<ul style="list-style-type: none"> - Le SCRS évaluera un ensemble de HCR potentielles par le biais d'une MSE et présentera les résultats à la Commission. - La Commission sélectionnera une HCR potentielle et adoptera une HCR avec un TAC associé. 	<ul style="list-style-type: none"> - Le SCRS réalisera une évaluation du stock de listao.

	<i>NALB</i>	<i>BFT</i>	<i>NSWO</i>	<i>Tropicaux</i>
2020				<ul style="list-style-type: none">- Le SCRS évaluera les performances des HCR potentielles par le biais d'une MSE, à l'aide des indicateurs de performance.- La Commission sélectionnera une HCR potentielle et adoptera une HCR avec un TAC associé.